



Conseil Municipal

du mercredi 09 février 2022

STA VIATOR

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Présents : DONADEY Pierre, BARRIOS BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, ~~DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande~~, DEBOST Bernard, ARIS Georges, ~~SALTON Gérard~~, NITART France, ~~ZIZZO François~~, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, ~~SOUMATI Marie-Christine~~, BEUGNIET Pierre, DOTTAIN Laurence, VRIGNON Bertrand, DUNAC Michèle, BRACCO Patrice, ANTHOINE-SAVARY Kathia, SIMON Raphaël, CHIBANI Franck, DORDE Maeva.

Procurations : Mme DUNAC Michèle à M. le Maire, Docteur DONADEY Pierre
Mme DUQUESNE Céline à M. le Maire, Docteur DONADEY Pierre
Mme ROMERO Muriel à Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse
Mme SOUMATI Marie-Christine à Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse
M. VRIGNON Bertrand à M. VALLAURI Jean-Claude
Mme DORDE Maeva à M. VALLAURI Jean-Claude
M. ZIZZO François à M. DEBOST Bernard
Mme DOTTAIN Laurence à M. DEBOST Bernard
M. BRACCO Patrice à M. ARIS Georges
Mme ANTHOINE-SAVARY Kathia à M. ARIS Georges
Mme SABLAYROLLES Rolande à Mme NITART France
M. SIMON Raphaël à Mme NITART France
M. SALTON Gérard à M. LUPOTTO Gérard
M. CHIBANI Franck à Mme DUPONT Martine

Absent : M. BEUGNIET Pierre

Secrétaire : Mme NITART France

- 1) Personnel communal : diverses délibérations relatives à la création d'un emploi aidé, à l'avancement de grade, au régime des heures supplémentaires, aux autorisations d'absences
- 2) Acquisition d'un terrain cadastré B 1351 - Route de La Grave au prix de 10 000 €, subventionné par le Conseil départemental des Alpes maritimes et par un Fonds de concours de la Communauté de communes du Pays des Paillons
- 3) Ancienne route de Lucéram : Confortement de la voirie suite à l'effondrement d'un mur : La société GARELLI SAS 724, Bd du Mercantour 06200 NICE est retenue pour un montant de 155 269 € HT soit 186 322.80 € TTC.
- 4) Restauration du clocher de l'église : avenant relatif à deux battants de cloches et au changement des aiguilles : l'architecte prend à son compte ces dépenses
- 5) Subvention façades et décors : rues du Château, rue Saint Sébastien, rue du Pont vieux et Place Carnot
- 6) Biens vacants sans maître : quartiers Mardaric Est et du Brec
- 7) ~~Offres de concours~~
- 8) Place du tilleul : bail commercial avec la SARL Les Cigales (SPAR)

La délibération n° 07 a été retirée

La délibération n° 08 a été ajoutée

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

INFORMATIONS :

Elections présidentielles : les dimanches 10 et 24 avril 2022 : Date limite d'inscription sur les listes électorales : vendredi 04 mars
Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022

Monsieur le Maire informe que la course cycliste « le tour des Alpes-maritimes et du Var » passera dimanche 20 février vers 16h00 à L'Escarène. Tous nos encouragements à notre escarénois Julien AMADORI qui va courir sur ses terres !

Rappel : Maison de services au public - 14, rue du Château - Tél : 04 92 00 95 90 : CPAM, CAF, Sécurité sociale, Trésorerie et toutes démarches administratives : du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Le Maire,
Docteur Pierre DONADEY



Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARÈNE

www.escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : mairie@escarene.fr

Fax. 04 93 91 64 01